

# La Sentinelle

Quotidien socialiste

## Aux nouveaux abonnés

Nous enverrons *gratuitement* la « Sentinelle » jusqu'à la fin du mois à tout nouvel abonné.

On peut s'abonner au journal

D'aujourd'hui au 30 juin pour fr. 2.70

D'aujourd'hui au Nouvel-An pour . 8.10

Compte de chèques IV-b 313.

## Une République allemande

Le « Fer Rouge » a posé à plusieurs notabilités politiques la question suivante: «Croyez-vous possible un mouvement républicain allemand?»

Jean Longuet, député de la Seine, répond en ces termes:

«Je crois qu'à la question du «Fer Rouge» est posée sous une forme trop absolue et je dirais volontiers un peu simpliste. Un «mouvement républicain», nous savons ce que cela veut dire en France.

«Mais il ne faut pas nous laisser tromper par les apparences. L'opposition absolue entre les termes monarchie et république est factice. Ce qu'il importe surtout de savoir, c'est, sous l'étiquette politique, quel est le développement réel des institutions démocratiques et dans quelle mesure ont été éliminés le pouvoir personnel et les prérogatives de l'Exécutif. A cet égard, qui pourrait nier que des monarchies constitutionnelles comme l'Angleterre, la Belgique, la Norvège ou le Danemark ne représentent des régimes de liberté très supérieurs à des républiques comme il en existe tant dans le Sud-Amérique?»

Par conséquent, tout en reconnaissant qu'il serait hautement désirable de voir le peuple allemand aller jusqu'au plein affranchissement politique et tout en admettant combien une monarchie aussi autoritaire et absolutiste que la Prusse paraît peu apte à se transformer en véritable régime constitutionnel du type anglais, je poserais la question sous la forme suivante:

«Peut-on espérer en Allemagne un effort sérieux aboutissant à l'élimination du pouvoir du monarque et établissant la pleine démocratie politique?»

«Et à cette question, je réponds nettement par l'affirmative.

«Il suffit d'avoir seulement suivi l'histoire politique de ces dix dernières années en Allemagne pour voir quelle importance avaient pris les éléments qui, contre l'Etat militariste et bureaucratique, contre le Kaiser et ses hoberaux, avaient élevé la revendication populaire.

«Certes, l'Allemagne n'a pas de tradition révolutionnaire. Il lui manque d'avoir, comme la France et l'Angleterre, triomphalement conquis ses libertés dans le sang d'un despote. Parce qu'une tête de Hohenzollern n'est pas d'abord tombée dans le panier révolutionnaire à côté de la tête de Charles Stuart et de Louis Capet, la bourgeoisie allemande s'est toujours montrée débile, voire servile — en tous cas lâche — en face du pouvoir royal, laissant au seul prolétariat socialiste le soin d'apporter l'affirmation anti-monarchiste.

«Son mouvement généreux de 1848, avec les hommes du Parlement de Francfort (dont l'un du moins, Robert Blum, sut mourir en héros pour la liberté), et son insurrection badoise n'eurent pas de lendemain.

«Et le prolétariat allemand lui-même — après la grande génération des Marx, des Lassale, des Engels, des Wilhelm Liebknecht et des Bebel, dont pas un seul ne fléchit devant le sinistre chancelier de fer, dont la vie est un enseignement, et qui plutôt que de plier, préférèrent la mort dans l'exil — a connu la génération des chefs «révisionnistes», corporatistes sans idéalisme, de la troupe des Legiens ou des Hue, ou intellectuels politiques sans scrupules, de l'espèce des Sudekum, des Heine et des Scheideman.

«Malgré tout, on sent que la passion révolutionnaire couve sous la cendre dans les masses prolétariennes des grands centres industriels. Elle s'est traduite déjà en un langage d'une véhémence brûlante, par la bouche de l'héroïque Karl Liebknecht, par la voix de ces femmes au grand cœur que sont Clara Zetkin et Rosa Luxembourg, avec le vieux Mehring, qui, à 70 ans passés, est venu avec force rappeler le Parti au respect de ses principes, comme aussi par l'organe de Ledebour, de Hoffman, de Strobel, au Landtag de Prusse.

«Les déclarations plus modérées, mais

cependant d'une grande droiture et d'un impeccable loyalisme socialiste, de Bernstein, de Kautsky et de Haase ne sont pas moins significatives.

«Lorsque l'effroyable boucherie sera terminée — quel qu'en soit le résultat — et que le peuple allemand se trouvera livré à lui-même, au milieu des ruines accumulées, des deuils innombrables, des souffrances sans fin, il y aura, pour ceux qui l'ont conduit au gouffre un terrible règlement de comptes. Il ne me paraît pas douteux qu'à ce moment-là le régime de l'Allemagne impérialiste — si puissamment constitué qu'il semble — ne pèsera pas lourd devant les colères populaire accumulées.

Jean LONGUET.

## Petit courrier bernois

(De notre correspondant particulier)

Berne, 24 mars 1916.

XOX. — L'attitude de Grimm au Conseil National n'a pas manqué de froisser les militants socialistes de toute la Suisse romande. L'impression à Berne, parmi ceux qui suivent sa politique et qui la considéraient comme l'unique à suivre ne fut pas bonne. Les romands surtout s'en montrent mécontents! Est-ce à tort ou à raison? A mon point de vue, c'est à tort. Grimm et son organe, la «Tagwacht» se sont montrés depuis le début de la crise d'une fermeté impitoyable dans la lutte contre la vie chère et les abus du militarisme. Il est, de par sa situation, la terreur même du régime scandaleux qui sévit actuellement en Suisse. La «Tagwacht» est le journal socialiste de beaucoup le mieux documenté de tous. Il faut dire qu'il est sur place ce qui est un avantage; toutefois, c'est grâce à la «Tagwacht» et aux 7000 socialistes de la capitale qui l'appuient, que beaucoup d'abus furent dévoilés et purent être signalés aux autorités compétentes. La «Tagwacht», en somme, joue actuellement un rôle important dans toute la Suisse, ceci grâce à la persévérance, au courage et surtout à la forte documentation de son rédacteur en chef Grimm. Ce serait faire un acte de mauvais socialiste en l'accusant d'avoir trahi le parti.

«Sa position dans la question du vote au Conseil national peut se discuter. Il ne faut pas oublier que Grimm est élu non pas à Berne, mais à Zurich. Les électeurs qui envoient au Conseil national les Pflüger, Greulich, Studer & Co y envoient aussi notre camarade Grimm.

Grimm n'a reçu aucun mandat de ses électeurs, surtout rien d'aussi précis que nos amis Naine et Graber des électeurs neuchâtelois. Berne, pour le moment, envoie au Conseil national 5 bourgeois et 1 socialiste: Gustave Muller, chef des finances de la ville de Berne. Grimm est le trait d'union entre l'aile droite du parti et la tendance Naine-Graber. Lorsqu'il se trouve dans un vote avec ceux-ci, il est pris à parti dans la Suisse orientale. Aujourd'hui, ce sont les Chaux-de-Fonnières qui ne veulent plus l'entendre. Pourquoi? Pas une âme saine pourra le dire au juste. Il a voté une motion exactement identique à celle de Naine et Graber sous une forme qui répondait mieux aux désirs des électeurs zurichois. Voilà tout le problème résolu, et que nos amis Chaux-de-Fonnières ne veulent pas continuer de jeter la pierre à un homme qui se tue à petit feu dans la lutte terrible que nous livrons tous au régime capitaliste actuel. Il m'a paru utile de ne pas laisser se répandre de fausses idées sur celui qu'il faut voir à l'œuvre journalièrement pour le juger.

Ceci dit, je dois cependant constater que l'Union ouvrière de la ville de Berne n'est pas à la hauteur de sa tâche depuis quelque temps. Déjà après le jugement... que dis-je, l'acquiescement des colonels personne ne bougea; il fallut qu'intervienne le groupe socialiste romand pour demander une assemblée de protestation. Et aujourd'hui que l'autorité militaire tombe sur un pauvre diable de journaliste pour avoir écrit ce que tout le monde savait et se disait dans notre Jura, ces Messieurs de l'Union ouvrière n'ont pas encore trouvé un moment pour s'émouvoir.

Pour 13 mois de Witzwil ça vaudrait la peine de protester, me semble-t-il. Il était un temps où Berne était à la tête de ces mouvements; à la moindre atteinte à nos libertés on était sur pied. Une simple alerte suffisait pour faire salle comble. D'où vient ce sommeil tout à coup?

Froidevaux (Léon, comme nous l'appelions à Moutier) aura été pour beaucoup dans la réussite de notre initiative contre les tribunaux militaires.

Les listes se couvrent rapidement de signatures. Le canton de Berne donnera vraisemblablement 20 à 22 mille signatures, le Jura y compris bien entendu. Il les faut comme aussi un bon appoint de tous les cantons romands est nécessaire étant donnée l'opposition qui se fait jour dans la Suisse orientale.

## Dans l'Internationale

### La crise du socialisme suédois

Le parti socialiste suédois traverse actuellement une grave crise intérieure. La majorité, à laquelle appartiennent Branting et Palmstjerna, repousse l'idée de la conférence de Zimmerwald. Pratiquement elle désire ardemment le maintien de la neutralité suédoise et combat toute politique tendant à mettre la Suède à la remorque de l'Allemagne. Elle a pour principe que le socialisme doit être fondé sur un sentiment national et que toute Internationale future pourra seulement exister si elle défend le droit pour chaque peuple de vivre libre.

La minorité désire la paix à tout prix, en Suède et en Europe. Elle considère que le premier devoir de la classe ouvrière est de résister à la guerre, même par la violence. Au surplus, les sympathies de cette minorité ne vont pas davantage vers l'Allemagne. Certains de ses membres sont surtout guidés par la crainte de voir la Suède se joindre aux empires centraux.

Les polémiques sont devenues extrêmement vives, et Branting pose, comme rédacteur en chef du «Socialdemokraten», la question de confiance devant le comité directeur du parti.

On mande d'autre part, de Stockholm:

Dernièrement, un congrès des socialistes avancés a voté une résolution exprimant le désir que la paix fût conservée à tout prix, même par le moyen d'une grève générale. A cette occasion les chefs de ce mouvement, vivement attaqués par une partie de la presse suédoise, ont été appelés devant le tribunal pour répondre à l'accusation de «conspiration pour haute trahison». Trois socialistes, le député Høglund, le publiciste Heden et le rédacteur du journal «Brand» (l'Incendie) ont été mis en prison. Le député a invoqué son droit d'immunité parlementaire. Alors le ministère public a retiré sa demande de détention, mais le tribunal a décidé, vu la gravité du fait, de maintenir le député Høglund en prison.

Dans tous les milieux socialistes et libéraux cet arrêt a soulevé une grande émotion.

## MALAISE

M. Philippe Godet écrit dans la «Gazette de Lausanne»:

On voudrait parler d'autre chose: on ne peut pas. On a beau faire: on y pense toujours. On a beau dire: le mal n'est pas guéri.

Des journalistes abondants en bonnes paroles nous prêchent «le calme, le calme!» Combien cela est superflu! Calmes, hélas! nous le sommes, et plus même que cela: nous sommes tristes, amèrement tristes. Nous sentons que tous nos efforts de bon vouloir seront vains, tant qu'on se refusera, d'autre part, à faire le simple effort de nous comprendre. Nous sentons qu'on a tenté, huit jours durant, de noyer notre angoisse patriotique dans un flot de mots, mais que ce débordement de phrases n'a rien lavé, rien emporté et qu'un poids continue de peser sur les âmes.

Nous avons essayé d'abord de croire qu'il y avait quelque chose de changé, qu'un esprit nouveau de vérité avait soufflé sur le pays. ... Nous avons vite aperçu que nous en étions au même point qu'avant, que rien n'était changé au fond, que la conscience d'une moitié du pays demeure incompréhensible pour l'autre, et qu'on ne réalise pas l'unité en prodiguant des mots.

Le sentiment profond de la Suisse romande est qu'on n'eût pu mettre fin au malaise où nous sommes qu'en travaillant dans la pleine lumière et dans la vérité. On ne l'a pas fait; on ne l'a pas voulu. On a tenté cette chimérique entreprise: réaliser l'union dans l'équivoque.

On a laissé sans réponse les plus graves questions; on a laissé sans dévouement formel des fautes éclatantes; on a feint de les déplorer entre initiés, mais on a refusé de les condamner en public.

Il y avait une opération urgente à ac-

complir, un coup de bistouri à donner: on n'a pas osé chercher la racine du mal. Après avoir entr'ouvert la plaie, ce qu'on y a entrevu a paru si peu réjouissant qu'on a dit: «Refermons! Recousons vite!... Le temps est un médecin qui guérit tout.»

Le temps ne guérit rien, que lorsqu'on lui permet d'opérer dans la clarté. Sinon, il aigrit tout, au contraire. On a refermé la plaie sur l'abcès qu'il fallait nettoyer.

Et le lendemain la fièvre a repris.

Dès le lendemain, d'effrayants symptômes décelaient la présence de ce mal qu'on affectait de méconnaître. Le lendemain du prétendu jour de l'apaisement, l'esprit funeste d'orgueil, — importé on sait d'où dans notre démocratie, — se croyant désormais tout puissant, prenait une revanche brutale et sévissait avec un suprême maladresse.

Le pays en est consterné. Juste consternation, mais un peu naïve: les excès non réprimés en appellent inévitablement d'autres. Ne soyons donc pas si surpris. Soyons plutôt tristes et inquiets. Il y a sujet de l'être, lorsque nous voyons l'esprit de justice et de droiture de notre peuple mis à de pareilles épreuves!

Il a été commis dans notre Suisse de grosses fautes. La pire de toutes est de les avoir laissés commettre, et de souffrir ensuite qu'elles demeurent impunies. A cette heure encore, il y a des mystères qui ne sont pas éclaircis; des responsabilités qu'on refuse de préciser; des actes coupables et des mesures incorrectes dont on ne veut point rechercher les auteurs, parce que, précisément, on les connaît.

Et l'on s'étonne que le malaise persiste! Comme s'il avait jamais suffi, pour apaiser les justes indignations des consciences, de dire: «N'y pensons plus, et embrassons-nous!»

## La grève de Morges

Nous avons annoncé que les ouvriers de la Sim (Société industrielle, Morges), ateliers mécaniques au nombre de 105 à 110 sont en grève depuis vendredi. D'une petite enquête faite à Morges, par la «Tribune de Lausanne», il résulte les renseignements suivants:

Au cours de la semaine dernière, les ouvriers de la maison Sim ont adressé à la direction de l'usine une lettre menaçant de suspendre le travail dès vendredi 24 mars, si M. Probst, contremaître, n'était pas congédié. Les ouvriers se plaignaient des procédés du contremaître, à l'égard de quelques-uns d'entre eux. La direction ayant répondu par une fin de non-recevoir à la revendication ouvrière, le travail fut suspendu.

Le vendredi 24, à 1 heure et demie de l'après-midi, quelques ouvrières et trois ouvriers seuls reprirent le travail: ils ne furent pas maltraités, ainsi qu'on l'a dit. Il n'y eut également aucune échauffourée.

M. le préfet Cuérel, par mesure de précaution a requis des renforts de gendarmerie. Un service d'ordre et de surveillance aux abords de l'usine, route de Lausanne, fut organisé. Les grévistes, parfaitement calmes, n'inquiétèrent en aucune manière les représentants de la force publique.

Au cours de la journée de vendredi, la maison Sim fit apposer sur les murs de la fabrique une publication invitant le personnel à reprendre le travail samedi matin.

Les ouvriers voulurent à leur tour, apposer une contre-publication libellée en ces termes: «Le personnel n'ayant pas obtenu satisfaction, ne reprendra pas le travail jusqu'à nouvel avis. M. le préfet refusa de donner l'autorisation d'afficher.

Vendredi soir, les ouvriers, réunis en assemblée, ont constitué un syndicat, adhérent à l'Union métallurgiste suisse, avec mission de faire aboutir les revendications du personnel. Outre le renvoi du contremaître, ce comité réclame la réintégration de quatre ouvriers renvoyés par la direction comme «meneurs.»

Les journées de samedi et de dimanche ont été parfaitement calmes. L'effectif de la gendarmerie a été réduit.

Un membre du syndicat, avec lequel nous sommes entretenus, nous a déclaré nettement qu'en aucun cas le travail ne serait repris tant que le personnel n'aura pas obtenu entière satisfaction. La grève dût-elle durer un ou deux mois, dit-il nous tiendrons fermes, car nous recevons des subsides de la fédération et un don très important nous a été fait pour soutenir les familles des grévistes. Nous espérons que M. le directeur, dont nous n'avons nullement à nous plaindre, congédiera le contremaître Probst, que son attitude a rendu insupportable à la tête de l'atelier.

**Citoyens! Signez et faites signer les listes d'initiative pour la suppression des tribunaux militaires.**

**« Il faut prendre Verdun »**

Télégraphiant du grand quartier général allemand le 22, le correspondant de guerre de la « Gazette Populaire de Cologne » écrit, entre autres choses: « L'inflexibilité logique avec laquelle notre haut commandement cherche à s'acquitter de la tâche qui lui est assignée de prendre Verdun... » Cette phrase mérite tout particulièrement d'être signalée et soulignée. C'est la première fois, depuis trente-quatre jours que dure la bataille, que, dans une dépêche allemande, venant du grand quartier général, il est avoué expressément que le haut commandement allemand s'est assigné pour tâche de prendre Verdun. On n'avait jamais parlé jusqu'ici que de « rectification de front », de « dégagement de communications stratégiques », de « mesures préventives contre une grande offensive », etc... mais jamais on n'avait dit que l'ordre avait été donné de s'emparer de Verdun.

**Parti socialiste suisse**

*Séance du Comité Central*, jeudi, le 6 avril, à 2 heures de l'après-midi, à la Maison du Peuple, à Zurich (1<sup>er</sup> étage).

Ordre du jour:

1. Initiative concernant la réforme financière de la Confédération.
2. Initiative militaire (Lucerne).
3. Initiative concernant la justice militaire.
4. 2<sup>me</sup> Conférence de Zimmerwald.
5. Organisation social, de tolérance. (Bürgerschaftsvereinigung.)
6. Affaires internes du Parti.
7. Divers.

**NOUVELLES SUISSES**

**Union des villes suisses.** — Dans sa réunion de lundi, à Zurich, le comité de l'Union des villes suisses a discuté les dernières mesures de la Confédération sur la répartition des denrées importées par elle.

Il a été constaté avec regret que la Confédération a mis fin sans raison urgente à l'activité bienfaisante des villes dans le domaine du ravitaillement par les restrictions mises au commerce en gros d'importation du sucre, du riz et du pétrole, ce qui empêche les villes de régler les prix de vente de la marchandise.

Dans une requête, le Conseil fédéral a été invité à pourvoir à ce que les communes qui se sont occupées d'assurer le ravitaillement puissent comme par le passé obtenir des autorités fédérales des marchandises par wagons. Le comité s'est occupé, en outre, de l'organisation du ravitaillement indigène pour l'année 1916. Un mémoire contenant les expériences faites en 1915 sera adressé, ces jours prochains, aux villes de l'Union.

Une nouvelle requête sera envoyée au Conseil fédéral pour demander que le ravitaillement en pommes de terre soit assuré d'une façon plus conforme aux conditions actuelles.

**Pour les poissons.** — Le comité de l'Association suisse pour l'aménagement des eaux réuni à Olten, a approuvé le rapport de gestion et les comptes. Les deux sections nouvelles, Reuss et Tessin, ont été admises. Le comité a entendu un rapport de M. Wettstein, conseiller aux Etats, sur la loi fédérale sur les forces hydrauliques. Il a décidé de mettre à l'étude la souillure des eaux par les usines et l'établissement d'échelles à poissons aux usines hydrauliques.

**Aviation.** — Le territoire que les aviateurs suisses peuvent survoler est compris dans les limites suivantes: Yverdon, rive nord du lac de Neuchâtel, Bienne, Soleure, Aar jusqu'à l'embouchure de la Limmat, arête des Lägeren, Rorbas, Winterthur, Will, St-Gall, Altstätten, vallée du Rhin, Reichenau, Ringelspitze, Tödi, St-Gothard, Alpes bernoises, rochers de Naye, Venoge, Yverdon. En

outre, la région du Hauenstein peut être survolée par certains aviateurs sous certaines conditions.

**ZURICH.** — *Les élections.* — D'après une récapitulation provisoire des résultats des élections municipales dans les huit arrondissements de la ville de Zurich, il y aurait d'élus: 41 libéraux (jusqu'ici 38, 15 démocrates (17), 1 Burgerverband (9), 8 chrétiens-sociaux (8), 60 socialistes (53), total 125.

Ces élections constituent une belle victoire socialiste; de 53 en 1913, nos camarades élus passent à 60, contre 65 bourgeois. Mais ces chiffres ne représentent pas exactement la force des partis. La ville de Zurich est divisée en huit cercles électoraux. Si elle n'en comptait qu'un, le parti socialiste aurait aujourd'hui la majorité dans la plus grande ville de la Suisse. En effet, les candidats bourgeois ont obtenu un total de suffrages variant entre 14,699 et 14,910, tandis que les candidats socialistes atteignent de 15,407 jusqu'à 15,918 suffrages.

**BERNE.** — *Grand Conseil.* — Le Grand Conseil bernois est convoqué en session extraordinaire pour le lundi 3 avril. La première séance aura lieu ce même lundi à 2 heures de l'après-midi.

Les objets principaux à traiter sont les suivants:

Projets de loi (première lecture): 1. Loi sur l'organisation communale — 2. Loi portant exécution de l'article 29 de la loi sur les fabriques.

Rapports du président du gouvernement: 1. Sur des élections complémentaires de députés. — 2. Sur l'initiative populaire tendant à l'introduction d'une nouvelle loi d'impôt.

Motions: de M. Biehly, du seize septembre 1915, concernant les mesures à prendre contre les mauvaises mœurs électorales; de M. Zurbuchen, du 28 octobre 1915, concernant la crise de l'industrie hôtelière dans l'Oberland; de G. Muller et d'autres députés, du 18 novembre 1915, concernant l'organisation des Forces motrices bernoises.

Election du président de la commission des recours en matière d'impôt.

**SOLEURE.** — *Tamponné.* — Le visiteur Meier, en faisant le contrôle des voitures, a été pris dimanche soir entre deux tampons et écrasé.

**ARGOVIE.** — *Imprudence mortelle.* — Un ouvrier, âgé de 60 ans, de Wil, Joseph Scharrer, employé dans une fabrique de produits chimiques, voulut, en rentrant chez lui allumer un cigare. Un pansement qu'il avait à la main prit feu et ce dernier se communiqua à ses vêtements, probablement imprégnés de matières chimiques. Le malheureux a succombé peu après à l'hôpital.

**GRISONS.** — *Prisonniers russes évadés d'Autriche.* — Cinq prisonniers de guerre russes, évadés d'Autriche-Hongrie sont arrivés dans le Munstertal. Ils ont été transportés à l'hôpital de Samaden.

**BALE.** — *Crime ou accident.* — On a retrouvé dans l'étang de Saint-Alban, le cadavre d'un vieillard de 70 ans. On n'a pas pu établir s'il s'agit d'un crime ou d'un accident. On n'a pas retrouvé dans les poches du vieillard la paie qu'il avait touchée samedi.

**Convocations**

**BERNE.** — *Groupe socialiste romand.* — Conférence GrosPierre, le vendredi 31 mars, à 8 1/4 heures, salle N° 8 de la Maison du Peuple. — Sujet: *La Révolution française.* Invitation aux dames et amis des membres.

Nous rappelons à cette occasion que les listes concernant l'initiative contre les tribunaux militaires sont à rendre sitôt remplis, au président, Herzogstr. 22. A la même adresse on pourra en demander de nouvelles. *Le Comité.*

**VILLERET.** — *Conférence.* — A la chapelle municipale, jeudi soir, à 8 h., Jules Humbert-Droz, rédacteur à la « Sentinelle », donnera une conférence destinée à exposer le but que poursuivent les « Jeunes Socialistes ». C'est donc aux jeunes en particulier que le distingué orateur s'adressera. La section ayant pris la décision de s'occuper d'une façon active, méthodique, instructive, éducative et récréative de la jeunesse ouvrière de la localité, on aura jeudi soir l'occasion de s'initier aux moyens à employer pour arriver à ce but. Jeunes gens, venez donc nombreux à la chapelle et vous, leurs parents, ne manquez pas cette belle occasion de savoir comment nous entendons faire l'éducation de vos enfants. Tous, vous reviendrez de la conférence convaincus qu'il y a dans ce domaine une activité grande et nécessaire à déployer.

**JURA BERNOIS**

**Un second rejet.** — Le radical Merguin, notaire et grand conseiller aurait formé opposition à l'introduction de la proportionnelle à Porrentruy. Débouté par le préfet de ce district il vient de l'être encore par le gouvernement bernois. Canton de Berne. Grand Conseil.

**VILLERET.** — *Affaires scolaires.* — La commission scolaire ayant fixé les examens aux mercredi 29 et jeudi 30 courants, le premier jour pour les travaux écrits etc. et le jour suivant pour l'exposition des ouvrages de 3 à 5 heures ainsi que la clôture pour samedi 1<sup>er</sup> avril, à 5 1/2 h., invite toutes les personnes s'intéressant à l'éducation de notre jeunesse à y participer. En outre les parents, ou tuteurs, ayant des enfants âgés de six ans révolus au 1<sup>er</sup> janvier sont priés de venir les faire inscrire, munis de leur certificat de naissance le vendredi 31 mars, depuis 3 h., en 6<sup>me</sup> classe. Toutefois les enfants ayant accompli leur 6<sup>me</sup> année avant le 1<sup>er</sup> avril peuvent, sur la demande des parents, entrer aussi à l'école le 1<sup>er</sup> avril.

**Société neuchâteloise des sciences naturelles**

*Séance du 24 mars 1916.*

M. le Dr Eug. Mayor parle du mildiou de la vigne et de son traitement.

Ce parasite nous a été amené d'Amérique avec les plants destinés à reconstituer nos vignobles décimés par le phylloxéra. En 1884, il apparut pour la première fois en Bourgogne et deux ans après toute l'Europe en était infectée. Comme on ignorait alors la manière de le combattre, il causa d'abord des dégâts énormes; heureusement qu'on ne tarda pas à découvrir les propriétés mycéliales du sulfate de cuivre. Deux observations y conduisirent. Dans les vignobles de Beaune, on remarqua que les ceps dont les échelas étaient passés au sulfate souffraient peu de la maladie. En Provence où l'on aspergeait les rangées de ceps proches des routes à cause des maraudeurs on observa que ces plants prospéraient mieux que les autres.

On se mit donc à asperger à tort et à travers mais le mildiou tout en se modérant ne disparut point. On le combattait mal parce qu'on ignorait sa façon de vivre et de se développer. A la suite des recherches et des expériences de deux Suisses surtout, les prof. Müller-Thurgau, à Wädenswil et Fæs, à Lausanne, on sait de façon absolument certaine que c'est par la face inférieure des feuilles que se fait l'infection et la sortie des appareils reproducteurs. En effet, c'est sous la feuille que se trouvent les stomates, petites ouvertures par lesquelles la plante respire et qui sont autant de portes ouvertes au parasite. Les cellules reproductrices de ce dernier tombent sur toute la surface des feuilles mais ne germent qu'à l'entrée des stomates. De là le mycélium envahit rapidement le parenchyme foliaire qu'il dévore,

la feuille dépérit. Sous l'influence de la chaleur et de l'humidité le champignon forme des appareils reproducteurs qui sortent par les stomates sous forme d'espèces de moisissures. Les spores qui en proviennent s'en vont infecter les feuilles voisines. En quelques heures une vigne peut être complètement envahie. Vers l'automne, le champignon forme des œufs à parois épaisses, capables de supporter l'hiver pour ne germer qu'au printemps. Ces œufs demeurent dans les feuilles mortes dont ils ne sortent que lorsqu'elles ont pourri.

La lutte contre le mildiou devrait donc revêtir deux formes: sulfatage des feuilles vivantes par la face inférieure et destructive des feuilles mortes.

Ces opérations demandent évidemment du temps et beaucoup d'attention, mais seules elles permettront une lutte victorieuse.

Jusqu'ici la sainte routine a empêché les vignerons de suivre les savants, espérons qu'ils finiront par se rendre à l'évidence.

M. Paul Vouga nous présente ensuite une épée préhistorique dont le vendeur lui a caché le nom de la localité où il l'a découverte. Par des méthodes purement ethnographiques le conférencier cherche à déterminer l'origine de cette arme. Longue de 0 m. 42, elle est le type du poignard-épée triangulaire. Elle est parente du poignard égéen de l'île de Crète et doit être arrivée dans nos parages par la Méditerranée, l'Atlantique, la vallée de la Somme, celle de l'Aisne, puis par la Bourgogne. Ce type très rare parmi les trouvailles faites en Suisse est un des plus anciens.

H. S.

**CANTON DE NEUCHÂTEL**

**Recours écarté.** — Nos lecteurs se souviennent du jugement rendu le 27 novembre dernier par le tribunal de police de La Chaux-de-Fonds ensuite d'une plainte en diffamation portée par M. Sigrist, président du Conseil communal des Geneveys-sur-Coffrane contre « La Sentinelle » pour avoir publié un article signé « Un coopérateur ». Dans cet article, l'auteur protestait contre les voies de fait auxquelles s'était livré M. Sigrist sur notre camarade A. Le tribunal acquitta « La Sentinelle », le juge n'ayant pas admis que l'auteur avait dépassé les limites de la critique permise. Le procureur général recourut contre ce jugement et l'affaire a passé hier après-midi devant la Cour de cassation pénale, siégeant au Château de Neuchâtel. La Cour n'a pas admis non plus que l'article incriminé fût diffamatoire, car les faits qu'il critiquait étaient exacts et de nature à provoquer une légitime indignation. En conséquence, elle a confirmé l'acquiescement prononcé par le tribunal de La Chaux-de-Fonds, en écartant, à l'unanimité, le recours du procureur général.

**Presse.** — Nous recevons le premier numéro d'un nouveau journal paraissant à Neuchâtel. Il a pour titre « La Petite Gazette » et paraîtra mensuellement. Il a pour devise: « Travail et Volonté » et s'occupera de questions intéressant le pays, notre canton et la ville de Neuchâtel et de la protection des faibles.

**FLEURIER.** — *Conférence Naine.* — C'est devant une salle comble, où l'on comptait un joli nombre de dames, que Ch. Naine a résumé ses impressions sur la session des Chambres fédérales. Que vaut, a-t-il dit, cette fameuse paix de Berne, ce pacte solennel qui a clos ces assises mémorables? Peu de chose puisque le malaise persiste et que l'inquiétude du peuple ne diminue pas. Que penser de cette maxime monarchique invoquée par un de nos premiers magistrats qui veut qu'on sacrifie jusqu'à l'honneur national pour le salut du peuple? Que dire du chef de l'Etat-major plaidant en faveur d'une neutralité, qui peut être violée par ceux qui en ont la garde, si l'intérêt de l'Etat l'exige? Et que penser des représen-

FEUILLETON DE « LA SENTINELLE »

27

**CŒUR DE SCEPTIQUE**

PAR

**HENRI ARDEL**

(Suite)

— Lilian, je voudrais entendre vos lèvres chères dire que vous consentez à vivre auprès de moi toujours...

Elle répéta, employant les mots mêmes du rituel anglais:

— Oui, toujours, dans la joie et dans la peine!

— Enfin!!! dit-il. Est-il donc vrai que je puisse dire enfin de vous, « ma » Lilian?

A cet instant, dans son souvenir passait la vision de cette fin d'après-midi, en mai, où Isabelle de Vianne l'avait engagé à partir pour Vevey. Etait-il possible que l'écrivain sceptique, le pessimiste qui écoutait alors la jeune femme fût le même homme qui se sentait en ce moment au cœur une joie de rêve, parce qu'une enfant venait de prononcer pour lui la promesse d'éternel amour.

Il ne se rappela jamais combien s'étaient écoulées de ces minutes inoubliables quand,

brutalement, l'idée lui revient qu'il allait partir.

Le temps avait marché depuis qu'il était auprès de Lilian. Il fit un mouvement et elle devina sa pensée au coup d'œil qu'il jeta vers le lac, sur le sillage d'un vapeur.

— Mon Dieu, j'avais oublié!... Est-ce qu'il est déjà l'heure du départ?

Ainsi qu'une réponse, à ce moment même tintait la cloche de l'hôtel, celle qui chaque matin avertissait les voyageurs prêts à s'éloigner. Il s'était levé; elle aussi, devenue très blanche, une plainte lui échappa.

— Oh! pourquoi me laissez-vous?... Si vous vous éloignez, il me semble que nous ne nous retrouverons plus... Ne vous en allez pas.

Il hésita, ayant lui aussi la tentation profonde de rester, de ne point abandonner le trésor qu'il possédait enfin, de ne pas quitter sa jeune fiancée avant d'avoir entendu lady Evans lui promettre aussi que Lilian deviendrait sienne.

Mais l'impossibilité de manquer à la parole donnée à Genève lui apparut en même temps.

— Je suis attendu, ma Lilian, et il est trop tard maintenant pour que je puisse me dégager de ma promesse... Mais je serai bien vite de retour... Vous comprenez, dites-le-moi, que ce m'est un très dur sacrifice de vous quitter au moment même où je vous ai conquise... J'ai peur que vous ne m'échappiez si je vous abandonne à vous-même!

Elle secoua la tête avec un rayonnant sourire.

— Vous avez peur de cela vraiment?... Oui, je comprends qu'il faut que vous partiez; mais... je voudrais être déjà au moment de votre retour!...

Il reprit la petite main tout imprégnée d'un parfum d'héliotrope; une lumière nouvelle éclairait son visage pensif et lui donnait un caractère inattendu de jeunesse.

— Dès mon arrivée à Genève, reprit-il doucement, je vais écrire à lady Evans pour lui dire quel bien j'ai acquis ce matin et recevoir d'elle, au plus vite, l'assurance que vous êtes bien à moi, mon enfant chérie.

Machinalement, ils s'étaient rapprochés de l'hôtel dont ils distinguaient maintenant, entre les massifs, la majestueuse stature; sous la véranda plusieurs silhouettes se montraient mais sur cette terrasse abritée par la voûte verdoyante des arbres, ils étaient encore bien l'un à l'autre, et ces minutes de solitude semblaient si exquises à Robert, qu'il eût voulu n'en voir jamais la dernière... Quoi que l'avenir lui réservât, il ne pourrait en oublier l'infinie douceur.

Le dernier tintement de la cloche d'appel résonnait, Robert s'arrêta:

— Dans un instant, fit-il devant tout le monde, je vais adresser mes adieux à miss Evans... Mais, maintenant, c'est de ma fiancée que je me sépare... Vous ne me refuserez plus votre main comme tout à l'heure, n'est-ce pas, Lilian?

— Oh! non! dit-elle, lui jetant ses deux mains.

Il l'attira vers lui... Mais il aimait cette enfant d'un amour si différent de celui qu'il avait éprouvé pour d'autres femmes qu'il n'eut pas même la tentation de chercher les lèvres chaudes pour y mettre le baiser des fiançailles, et sa bouche effleura seulement les doigts fins qu'il tenait jalousement emprisonnés...

Quand, une demi-heure plus tard, le vapeur passa au pied de la terrasse, Robert aperçut, dans le sombre encadrement des arbres, une mince forme claire, couronnée de cheveux blancs dont le soleil faisait une auréole; et ce fut la dernière vision qu'il emporta. Lilian resta penchée sur la balustrade de pierre jusqu'au moment où le bateau ne fut plus qu'un petit point blanc, pareil à ceux que formaient, sur l'eau bleue, les oiseaux qui voletaient à la surface du lac.

Alors, elle revint vers l'hôtel. A cette heure, elle pouvait, sans scrupule, pénétrer dans l'appartement de lady Evans et tout lui dire. Lady Evans était à son bureau, écrivant. A la vue de la jeune fille, elle repoussa le buvard ouvert devant elle, et sourit:

— Comme vous venez tard me trouver, aujourd'hui, enfant... Quelle longue promenade aviez-vous donc entreprise?... Je pensais que vous m'oubliez?...

(A suivre.)

tants du peuple qui, après avoir partagé sa légitime émotion, votent avec un ensemble déconcertant une résolution de confiance au Conseil fédéral, qui aurait mis la lumière sous le boisseau, s'il l'avait pu, et aux autorités militaires qui délibérément trahissent en notre neutralité? Que faire? C'est simple en démocratie. Le peuple souverain doit signifier leur congé à ces mauvais bergers. L'an prochain il devra se souvenir et mettre au rancart, sans hésitation aucune, ces députés opportunistes.

La condamnation de Froidevaux est un nouveau déni de justice. Il faut y répondre par une protestation éloquentة en signant en masse l'initiative demandant la suppression de la justice militaire. On peut se passer sans inconvénient d'une justice de caste.

La causerie de Naine, franche et nette, ornée çà et là de pointes d'humour a été chaleureusement applaudie.

La résolution suivante a été votée à l'unanimité:

« L'assemblée populaire, réunie à Fleurier le 26 mars 1916, approuve l'attitude des députés neuchâtelois de la fraction socialiste au Conseil national parce qu'ils sont restés les mandataires du peuple en ne voulant pas se rallier à l'ordre du jour de confiance voté par les groupes bourgeois; »

« proteste contre cet ordre du jour, qui proclame une confiance entière au Conseil fédéral et au général, alors que le débat a prouvé que le Conseil fédéral a fait preuve de faiblesse et que le général et son Etat-major introduisent dans notre armée des méthodes indignes de nos traditions et révoltant l'esprit démocratique du peuple suisse; »

« blâme l'attitude des députés romands qui, soit dans la presse, soit dans les assemblées publiques ont désavoué les actes des colonels et la faiblesse du Conseil fédéral, mais ont fait volte face ensuite et se sont empressés d'approuver le rapport du gouvernement; »

« proclame son indignation contre la condamnation du journaliste Froidevaux et envoie à ce citoyen toutes ses sympathies; »

« appuie l'initiative pour la suppression des tribunaux militaires qui absolvent les galonnés et punissent avec rigueur les soldats et les civils, et engage vivement tous les citoyens à signer les listes. »

**NEUCHATEL**

**Orphelins serbes.** — Dimanche soir sont arrivés à Neuchâtel, par l'express de Lausanne, vingt orphelins serbes, garçons et filles, âgés de 6 à 14 ans. Débarqués à Marseille mercredi, ils arrivaient à Lausanne vendredi soir où ils étaient habillés au complet.

Ces enfants sont intelligents, vifs et très gais. Dans le nombre on remarquait un petit garçon qui, ayant perdu son père et un frère, ne sachant où était sa mère, s'était réfugié dans les tranchées où il vivait avec les autres anglais. Trois autres garçons ont traversé à pied toute l'Albanie, sous une pluie de balles et de mitraille. La plupart de ces enfants ont encore un parent, père ou mère, frère ou sœur, mais ils ne savent pas où ils sont. Tous ces petits ont une grande affection les uns pour les autres.

Sur 30,000 orphelins serbes devant être dirigés soit sur la France, soit sur la Suisse, 8,000 seulement ont survécu aux privations, aux maladies ou aux balles. Nos vingt protégés ont été conduits, par tram spécial, à l'hôpital de la Providence, d'où ils seront ensuite répartis dans les familles qui se sont annoncées pour les recevoir.

**LA CHAUX-DE-FONDS**

**Recrutement des tireurs**

On nous écrit: Nous croyons utile de rappeler aux citoyens suisses de la localité, âgés de 16 à 60 ans, c'est-à-dire nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 1856 et le 31 décembre 1900, qui ne sont pas incorporés dans l'un des services de l'armée, élite, landwehr ou landsturm, mais qui ont reçu une instruction militaire avec le fusil ou le mousqueton dans une école de recrues, un cours militaire préparatoire, un cours de jeunes tireurs, un corps de cadets, qui ont fait ou font partie d'une société de tir en qualité de tireurs ou encore qui connaissent le maniement du fusil, du mousqueton ou de la carabine, qu'ils sont tenus de se présenter au Stand, aux jours et heures indiqués ci-dessous. Les hommes appelés à l'inspection doivent y apporter l'armement, la munition et les accessoires qu'ils possèdent (sabres, baïonnettes, cartouchières, etc.). Ils auront à produire leur livret de service et leur livret de tir; s'ils sont mineurs, un livret ou une carte de tir ou tout autre document établissant leur connaissance du tir.

Jeu-di 30 mars

8 h. m. Section de La Chaux-de-Fonds, classes d'âge 1891 à 1895.

9 h. m. Section des Planchettes.

10 h. m. Section de La Chaux-de-Fonds, classes d'âge 1896 à 1900.

Mercredi 5 avril

8 h. m., Section de La Chaux-de-Fonds, classes d'âge 1856 à 1862.

9 h. 30 m., Sections des Ponts, et Brot-Plamboz.

2 h. s., Section de La Chaux-de-Fonds, classes d'âge 1863 à 1865.

Jeu-di 6 avril

8 h. m., Section de La Chaux-de-Fonds, classes d'âge 1866 à 1870.

9 h. 30 m., section de La Sagne.

2 h. s., Section de La Chaux-de-Fonds, classes d'âge 1871 à 1875.

Vendredi 7 avril

8 h. m., Section de La Chaux-de-Fonds, classes d'âge 1876 à 1881.

10 h. m. Section de La Chaux-de-Fonds, classes d'âge 1882 à 1884.

2 h. s., Section de La Chaux-de-Fonds, classes d'âge 1885 à 1890.

Il est rappelé encore à tous les détenteurs d'armes, fusils, mousquetons ou carabines, non appelés à l'inspection de tir prévue ci-dessus, qu'ils doivent présenter ces armes au chef de section jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 1916.

**Jeunesse socialiste.** — Ce soir, répétition de la chorale. Tous les membres sont priés d'y assister (salle de la Bibliothèque, au Cercle ouvrier).

**Impôt communal.** — Il est rappelé aux contribuables que le dernier délai accordé pour payer l'impôt de 1915 sans surtaxe expirera le 31 mars courant. Sous ceux que cela concerne feront bien d'en prendre note, en évitant de frais.

**Pluie de candidats.** — Pour le poste vacant de professeur d'anglais au Gymnase, plus de 30 candidats se sont fait inscrire, dont une dizaine de dames. Une quinzaine de ces postulants n'ont aucun titre.

**Théâtre.** — « Piclette se marie! » tel est le titre de la comédie vaudoise inédite en 3 actes que M. Marius Chamot vient d'écrire pour faire suite à sa désopilante pièce « Piclette », dont tous nos lecteurs ont conservé le souvenir du succès considérable remporté lors de la représentation donnée à La Chaux-de-Fonds, le 14 novembre dernier.

Une seule représentation de « Piclette se marie! » sera donnée dimanche 2 avril au théâtre de La Chaux-de-Fonds.

**Cinéma au théâtre.** — Très prochainement sera représentée en notre ville une œuvre grandiose « Cabiria » qui vient de remporter un triomphe au théâtre du Vaudeville à Paris et dans les principales villes de Suisse. Partout où elle fut présentée, cette merveilleuse manifestation artistique, dont l'auteur n'est autre que l'illustre poète italien Gabriel d'Annunzio, trouva un accueil des plus chaleureux qui ne sera certainement pas moindre au théâtre de notre ville.

**Concert de l'« Odéon ».** — Jeudi prochain, 30 mars, l'« Odéon » donnera concert à la Croix-Bleue.

Le vaillant orchestre de notre ville, que dirige M. Pantillon jouera la merveilleuse « Symphonie Ecossaise » de Mendelssohn, œuvre fraîche, vivante qui n'a pas été donnée depuis de longues années en notre ville. « Vasantasena », suite pour orchestre du Norvégien Johan Halverser est inconnu chez nous. Cette suite dédiée au maître Grieg, est toute pittoresque et imprévue. Musique du nord, curieuse, attirante qui plaira certainement à l'auditoire.

De plus, et pour donner plus de variété à son concert, l'« Odéon » a fait appel à deux cantatrices qui viennent de remporter un grand succès à Genève, Mlle E. Bastard et Berthoud. La critique genevoise a parlé avec beaucoup d'éloges de ces chanteuses.

**Ecole d'art.** — De nombreux spécialistes de l'étranger doivent être appelés pour satisfaire aux demandes de l'industrie sur place, pour le sertissage des fonds de montre et bijoux. Pourquoi les parents qui ont des enfants à placer en apprentissage ne se renseignent-ils pas à l'Ecole d'art sur les avantages que peut procurer cette profession à ceux qui l'exercent? De même la bijouterie est appelée à un avenir certain.

Tous détails sont fournis sans engagement pour les parents par M. P.-E. Ingold, salle 40, Collège industriel, chaque matin de 8 h. à midi. Voir l'annonce

**LA GUERRE**

**La situation**

Devant Verdun, on attend de nouveaux événements. Le bombardement s'est poursuivi, avec violence, et s'étend maintenant aux deux rives de la Meuse, et même au-delà, à l'Argonne d'un côté, à la Wœvre de l'autre. Le front de bataille, très étroit dans les premiers jours de l'offensive, mesure maintenant une cinquantaine de kilomètres au moins, à vol d'oiseau.

Sur le reste du front, la guerre de mines se poursuit activement avec des alternatives heureuses de part et d'autre. Le communiqué allemand attribue même un avantage aux Anglais, dont ceux-ci n'ont pas encore parlé. Il conteste, par contre, tout succès aux Russes, tout en insistant sur la violence des combats livrés tout le long du front oriental. En Angleterre, on croit, au contraire, que l'offensive russe n'est pas sans bonheur. Mais la saison ne permet pas de supposer qu'elle ait de vastes intentions et laisse plutôt imaginer qu'elle est l'épisode de la bataille de Verdun.

Les Anglais ont prononcé une attaque aérienne contre le canal de Kiel. On ne dit pas qu'ils aient atteint le but.

La conférence des Alliés, à Paris, a commencé ses travaux. On en attend des résultats importants, mais ils ne seront pas rendus publics.

**Communiqué français**

**Bombardement ininterrompu**  
En Argonne, lutte de mines à notre avantage à la Fille-Morte.

Combats à coups de bombes dans le secteur de Courte Chausses.

A l'ouest de la Meuse, la nuit a été relativement calme, à l'est de la Meuse, lutte d'artillerie ininterrompue sur le front Douaumont-Vaux.

En Wœvre, bombardement assez violent, notamment dans la région de Moulainville et de Chatillon. Pas d'action d'infanterie.

Sur le reste du front, nuit calme.

**Communiqué allemand**

**Succès et revers**

Communiqué du grand quartier-général, du 27 mars.

Ce matin, les Anglais, par un effort étendu, ont endommagé notre position près de Saint-Eloi (sud d'Ypres), sur une étendue de plus de cent mètres et ont infligé des pertes à la compagnie qui s'y trouvait.

Dans la région au nord-est et à l'est de Vermelles, nous avons eu des succès dans les combats de mines et avons fait des prisonniers.

Plus au sud, près de la Boisselle, nord-est d'Albert, nous avons par notre feu, empêché de faibles détachements anglais d'approcher de nos lignes.

Les Anglais ont bombardé de nouveau, ces derniers jours, la ville de Lens.

En Argonne et dans la région de la Meuse, les duels d'artillerie ne se sont ralentis que par moment.

**SUR LE FRONT ORIENTAL**

**Communiqué allemand**

Les Russes ont renouvelé hier, avec une violence particulière, contre le front placé sous le commandement du général feld-maréchal Hindenburg, leurs attaques. C'est ainsi qu'ils se sont avancés contre les lignes allemandes au nord-ouest de Jacobstadt avec une quantité d'hommes et de munitions telle qu'on en avait jamais employée dans l'est. Ils ont subi des pertes en conséquence, sans obtenir aucune espèce de succès.

Près de Vélkoi Sélo (sud de Widsy) nos troupes de première ligne, au cours d'un combat heureux, ont fait aux Russes 57 prisonniers et leur ont enlevé deux mitrailleuses. Les efforts renouvelés de l'ennemi contre nos positions au nord-ouest de Postavy ont complètement échoué.

Au sud du lac Narocz, plusieurs fortes attaques de trois corps d'armées russes ont été complètement repoussées. Des régiments de la Prusse orientale passèrent alors, près de Mokrzyce, à une contre-attaque pour reprendre les postes d'observation d'artillerie que nous avions perdus le 20 mars, lors du fléchissement de notre front. Cette brave troupe a accompli son devoir complètement. A cette occasion, ainsi qu'au cours de la défense des attaques ennemies, 21 officiers et 2140 soldats ont été faits prisonniers et nous avons pris un certain nombre de mitrailleuses.

Nos aviateurs ont bombardé les gares de Dunabourg et de Vileika, ainsi que les installations ferroviaires sur le parcours Baranovitchi-Minsk.

**Après le torpillage du «Sussex»**

Une dépêche de Folkestone dit que tout service entre ce port et Dieppe et vice-versa a été suspendu à partir de dimanche.

Le service des voyageurs entre l'Angleterre et la France est donc interrompu comme l'a été celui entre l'Angleterre et la Hollande.

**LES DÉPÊCHES**

**Bombardement intense**

PARIS, 27. — (Havas.) — Officiel. — Entre la Somme et l'Avre, dans les environs de Vaucourt, après un intense bombardement, les Allemands ont tenté sur une de nos tranchées de première ligne un coup de main qui a complètement échoué.

En Argonne, activité continue de notre artillerie sur les divers points du front, notamment dans le secteur du bois de Cheppy. Nos pièces à longue portée ont canonné des troupes en mouvement dans la direction Exermont-Chatel et ont fait sauter un dépôt de munitions.

A l'ouest de la Meuse, le bombardement s'est maintenu assez intense sur nos positions de Béthincourt - Mort-Homme - Cumièr, ainsi qu'à l'est de la Meuse dans la région de Vaux-Douaumont. Quelques rafales d'artillerie en Wœvre. Aucune action d'infanterie.

Au nord-est de St-Mihiel, nous avons bombardé à longue distance la gare et les établissements militaires de Hendicourt, au sud de Vigneulles. Une rame de wagons a été démolie et le bâtiment a pris feu.

**L'offensive russe**

PETROGRAD, 28. — (Officiel du 27, à 20 heures):

Le combat à l'ouest et au sud d'Augustinof, sur le front de Jacobstadt, continue. Les vols d'avions allemands sont plus fréquents sur tout le front de la Dwina. Ils ont lancé 20 bombes à Dwinsk.

Dans la région au nord-ouest de Postavy, nos troupes se sont emparées, après une lutte acharnée, de deux lignes de tranchées ennemies.

L'offensive de nos troupes entre les lacs Narotch et Wichnewskoje a rencontré une résistance obstinée.

L'ennemi a lancé des bombes sur les gares de Etolzi et de Kaidenavo, au sud-ouest de Minsk. Sur le reste du front, les hostilités se développent.

**Journaliste condamné**

BERLIN, 28. — Le rédacteur socialiste Crispin vient d'être condamné à deux mois de prison par le tribunal de Stuttgart, pour avoir convoqué et présidé une réunion socialiste sans l'autorisation des autorités militaires et dont le but était de protester contre le nouveau crédit militaire réclamé par le gouvernement, en janvier dernier.

**Procès antimilitariste**

STOCKHOLM, 28. — On apprend de nouveaux détails à propos du procès qui occupe l'opinion suédoise. Les trois socialistes, parmi lesquels se trouve le député Høglung, avaient récemment convoqué un congrès antimilitariste auquel a également assisté le maire de Stockholm, Lindhagen. Plusieurs Russes auraient également participé à cette réunion au cours de laquelle il avait été proposé l'étude des moyens d'empêcher une mobilisation en cas de guerre.

**L'attitude de la Roumanie**

MUNICH, 28. — Selon les dernières nouvelles de Munich, le traité de commerce qui vient d'être signé entre la Roumanie et les puissances cen-

trales serait l'avènement commercial le plus important depuis la guerre. L'adhésion du gouvernement roumain à ce traité prouverait le maintien de sa neutralité.

**Le torpillage du „Sussex“**

**Un Suisse tué**

PARIS, 28. — (Havas.) — Parmi les cadavres des victimes du torpillage du « Sussex » identifiés se trouve celui de M. Hermann Guger, courrier diplomatique de la légation de Suisse à Londres.

**La Conférence des Alliés**

PARIS, 27. — La première réunion de la conférence des alliés s'est tenue dans la matinée au ministère des affaires étrangères.

Une foule considérable attendait l'arrivée des délégués devant le ministère en les accueillant à leur descente de voiture.

Huit nations sont représentées: L'Italie, l'Angleterre, la Russie, la Belgique, le Japon, la Serbie, le Portugal et la France.

Les délibérations sont naturellement secrètes, toutefois nous pouvons dire qu'au cours de cette première séance les délégués s'occuperont spécialement des moyens militaires pour amener la victoire finale. (Havas.)

PARIS, 27. — (Havas.) — La conférence des Alliés a tenu lundi après-midi, à trois heures, une nouvelle séance. Elle s'est répartie en commissions qui auront à examiner, suivant leurs compétences, les diverses questions à l'ordre du jour.

**Quatre vapeurs coulés**

LONDRES (Reuter), 27. — Le Lloyd annonce que le vapeur anglais « Cerne » a été coulé. L'équipage a été sauvé.

Le vapeur français « Hébé » a été coulé; 10 hommes ont été débarqués; on croit que 8 ont été recueillis par un vapeur anglais.

Le vapeur anglais « Kkartoum » a été coulé. Deux survivants ont été débarqués. On craint que le reste de l'équipage ne soit noyé.

LONDRES, 27. — (Havas.) Le Lloyd annonce que le paquebot « Minneapolis » a été coulé. Tous les passagers ont été sauvés à l'exception de 11 tués.

**Conférence interdite**

PARIS, 28. — (Havas.) — Le « Matin » apprend de La Haye que la police a interdit la conférence du Hollandais Bakker sur les faits dont il a été le témoin et la victime, pendant plusieurs mois de captivité en Allemagne.

**La grève de Morges est terminée**

MORGES, 28. — Après une discussion prolongée entre les représentants de la fabrique de constructions mécaniques et les ouvriers, un accord est intervenu dans le conflit.

Voici, résumées, les conditions dans lesquelles le travail a repris ce matin. Le contre-maître duquel les ouvriers ont à se plaindre est déplacé et n'aura plus d'ouvriers sous ses ordres; tout le personnel, y compris ceux qui avaient reçu leur congé, reprennent le travail; la direction appliquera les arrêtés du Conseil fédéral en ce qui concerne les heures supplémentaires, c'est-à-dire qu'elle payera le 50 % d'augmentation pour le travail de nuit et du dimanche quand elle usera d'autorisations extraordinaires; tous les hommes mariés reçoivent une augmentation de deux centimes par heure.

**20% de dividende**

ZURICH, 28. — Le bénéfice net de la société suisse pour l'industrie de l'aluminium, à Neuhausen, y compris le report de 1914, est de 9,498,754 fr., contre 7,007,157 l'année précédente.

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale qui aura lieu le 6 mai à Zurich, la distribution d'un dividende de 20 pour cent. Une somme de 500 mille francs sera prélevée sur le bénéfice pour être distribuée à des œuvres de bienfaisance.

**Souscription permanente**

pour couvrir le déficit et pour lancer les six pages

Listes précédentes	fr. 10,454.65
Un antimilitariste, Villeret	1.—
Une partie d'Yass	0.55
Félicitations à Auguste Lalive pour son attitude au Conseil général dans la question de l'antialcoolisme	0.20
Une partie d'Yass au Cercle ouvrier	0.40
Un indigné de la condamnation scandaleuse de Froidevaux, Le Locle	1.—
A. M., Le Locle	0.15
4 copains. Pour la suppression des tribunaux militaires	0.40
Supplément d'abonnement, B. C., Signal	0.10
T. H., Supplément d'ab.	0.50
Pour payer les passeports d'Egli, P. A.	
Le Locle	3.—
W. G., suppl. d'ab., Le Locle	0.20
N. G., Courtelary	0.30
Pour l'initiative contre les tribunaux militaires, St-Imier	2.30
	fr. 10,464.75

Demandez partout les cigarettes  
**MARYLAND VAUTIER**  
les meilleures de goût français  
à 30 cts. le paquet

Mercredi 29 Mars, Jeudi 30 Mars, Vendredi 31 Mars

# Derniers Jours de notre Vente-Réclame à 95 Ct.

Malgré la hausse formidable dans tous les articles, les occasions que nous offrons sont toutes vendues aux anciens prix.

GRANDS :: MAGASINS **JULIUS BRANN & C<sup>IE</sup>** LA CHAUX-DE-FONDS

## Avis officiels Impôt Communal de 1915

Tous les contribuables à l'impôt communal de 1915 qui n'ont pas encore acquitté leur mandat sont prévenus que le délai fatal pour payer cet impôt sans surtaxe est fixé irrévocablement au

**31 Mars 1916 au soir**

Passé ce délai, la surtaxe de 5% prévue à l'article 22 modifié de la loi sur les impositions municipales sera appliquée et les bordereaux non payés seront réclamés à domicile, puis par voie de la poursuite, conformément aux dispositions réglementaires.

Le présent avis ne concerne pas les militaires en activité de service au 31 mars 1916, ceux-ci jouissant d'un délai supplémentaire après leur retour du service.

La Chaux-de-Fonds, le 14 février 1916.

Conseil Communal.

## MISE AU CONCOURS

La Direction des Travaux publics de la Ville de La Chaux-de-Fonds met au concours pour le service de la voirie pendant l'exercice 1916,

la fourniture de tuyaux et dépotoirs en ciment

Les soumissions doivent être adressées au Conseil communal jusqu'au 29 mars 1916, à 6 heures du soir. L'ouverture publique des soumissions aura lieu le 30 mars 1916, à 8 1/2 heures du matin, dans la salle du Conseil n° 6 al.

Pour renseignements, s'adresser au Bureau de l'Ingénieur communal, rue du Marché 18.

La Chaux-de-Fonds, le 17 mars 1916.

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS.

## Ecole Supérieure de Commerce La Chaux-de-Fonds

Etablissement communal

subventionné par les autorités fédérales, cantonales et par l'Administration du Contrôle

L'année scolaire 1915-16 commencera mercredi 3 mal.

L'enseignement comprend quatre années d'étude.

Peuvent être admis les jeunes gens et jeunes filles qui atteindront l'âge de 14 ans dans l'année courante et qui auront subi avec succès l'examen d'entrée.

Ce dernier aura lieu mardi 2 mal, dès 8 heures du matin, à l'Ecole (Collège de Beauregard).

Les demandes d'inscription, accompagnées du dernier bulletin scolaire et de l'acte de naissance des candidats, devront être adressées jusqu'au 15 avril, à la Direction; du 17 au 29 avril, au domicile du Directeur.

Pour tous renseignements, s'adresser aux soussignés. H30282C 9528

Le Directeur,

Le Président de la Commission:

D<sup>r</sup> J. BONNET.  
Alexis-Marie-Piaget 63.

G. SCHARPF.  
Léopold-Robert 63.

## Ecole d'Art Année scolaire 1916-1917

Ouverture des Cours: le 2 Mai 1916

Les inscriptions pour les

Classes professionnelles

de Bijouterie, Gravure, Gravure sur acier et poinçons, Guillochis, Sertissage, Peinture sur émail et émaillerie, sont reçues dès maintenant et jusqu'au 15 avril.

Ces classes forment des élèves pour la fabrication et le décor du bijou pour le sertissage de toutes pièces, la gravure sur acier, «tours d'heures», la gravure de lettres et la reproduction de modèles par procédés mécaniques. Age d'entrée: 14 ans révolus. Durée de l'apprentissage: 4 ans. Outre le travail pratique, l'enseignement comprend des cours de dessin, de modelage, de composition décorative.

Les candidats doivent posséder leur certificat de sortie de l'école primaire et se présenter à l'examen d'entrée qui aura lieu le lundi 17 avril, dès 8 heures du matin, à l'Ecole, salle 41, Collège industriel. Les inscriptions doivent être adressées par lettre à l'administrateur.

Cours de perfectionnement. — En outre, il sera institué un cours de perfectionnement — de ciseler, de modelage pour médailles et lettres à l'usage de la machine à réduire et de la machine à graver — pour ouvriers et élèves ayant fait leur apprentissage régulier. — S'inscrire également par lettre à l'administrateur.

Pour tous renseignements complémentaires, prière de s'adresser à M. P.-E. INGOLD, président du Conseil de Direction, chaque matin de 8 h. à midi, au Collège Industriel, salle 40, 3<sup>me</sup> étage.

Le président de la Commission:

(Sig.) J.-D. HIRSCHY.

9616

## Grande Salle de la Croix-Bleue

Portes, 7 1/4 h. LUNDI 3 AVRIL 1916 Rideau, 8 h. préc.

## Grande SOIRÉE Littéraire et Musicale

organisée par le Groupe Littéraire de la Croix-Bleue avec le bienveillant concours de l'Orchestre LE BLUET

Programme riche et varié

Cartes d'entrée à 50 ct., enfants demi-place, en vente au Magasin de musique Witschi, Numa-Droz 27; aux Magasins du Progrès; E. von Känel, Numa-Droz 143; chez les membres du Bluét et le soir à la caisse. Places numérotées à 1 fr. chez M. Sahli, concierge, Progrès 48. 9715

## AVIS AUX MÉNAGÈRES

Il sera vendu aujourd'hui et jours suivants, à la

## Boucherie A. Glohr PLACE NEUVE

la viande de jeune bétail et génisse depuis 0.90, 1.- et 1.10 le demi-kilo

Profitez! Profitez!

## Manœuvres

Les Usines métallurgiques de Dornach près Bâle engagent des MANŒUVRES. Voyage payé. S'adresser pour renseignements au bureau Jules Bloch, Léopold-Robert 66, 3<sup>me</sup> étage. 9769

## IMPRIMERIE COOPÉRATIVE (Société d'Exploitation)

## Assemblée générale

Mercredi 5 Avril, à 8 1/2 heures du soir à l'Hôtel-de-Ville

ORDRE DU JOUR:

1. Procès-verbal.
2. Rapport sur l'exercice 1915.
3. Rapport des vérificateurs de comptes.
4. Nomination du Comité.
5. Nomination des vérificateurs de comptes.
6. Fusion avec les Coopératives Réunies.
7. Divers.

9671

Le Comité.



Il sera vendu samedi sur la Place du Marché et au magasin Rue de la Paix 51a

## Tripes cuites

Poissons: Palées, Brochets, Cabillauds

FRITURE: Vengerons, Perchettes

Poules

Se recommande chaleureusement,

M<sup>me</sup> Daniel. 9787

Téléphone 14.54.

AU

## Magasin de Modes

Parc 75 9597

Grand choix de Chapeaux en paille et de

pour Dames, Jeunes filles et Enfants depuis fr. 5.-, 6.- et 7.-

Choix de Formes à fr. 2.90

9616

## Croix-Bleue

Jeudi 30 Mars 1916

## Concert

de l'Odéon

Mlles BASTARD et BERTHOUD  
Cantatrices de Genève

Prix des places:

Fr. 2.-, 1.50, 1.-

Location au Magasin de musique Beck. H21005C 9783

## Garçon

de 17 ans, Suisse allemand, recommandable, robuste, désire trouver emploi dans un magasin où il aurait l'occasion d'apprendre le français. — Adresser offres par écrit au bureau Albert Chopard, Numa-Droz 21, à La Chaux-de-Fonds. 9777

## Horlogerie

Personne sachant bien limer serait engagée de suite pour préparages de petites pièces. — S'adresser Fabrique Ebel, rue de la Serre 66. 9789

## Mécaniciens

La Fabrique de Machines

„Aciéra“ S. A. au Locle

demande quelques bons mécaniciens-tourneurs, bien au courant du travail de la mécanique de précision. Travaux en séries. 9784

Places stables et bien rémunérées. Entrées immédiates. Adresser offres à la direction de la fabrique, au Locle.

## Manœuvres

De bons manœuvres trouveraient de l'occupation de suite. — S'adresser au bureau de M. Hans Biérlé, rue Numa-Droz 155. 9739

## Acheveur d'échappement

après dorage, pour petites pièces ancre bonne qualité, est demandé. Inutile de se présenter sans preuves de capacité. — S'adresser Numa-Droz 14. H20991 9739

## Décoteur

pour petites pièces cylindre est demandé par fabrique de la place. 9774 S'adr. au bureau de La Sentinelle.

## Au Locle

On demande une personne ou un groupe de personnes de bonne volonté, pour la distribution de La Bataille Antialcoolique dans tous les ménages du Locle (2500 numéros). Indemnité 10 fr. La préférence serait donnée à un groupe d'abstinentes. 9780

S'adresser à M. Aug. Lalive, professeur, rue de Bellevue 23, à La Chaux-de-Fonds.

## A vendre ou à échanger

contre bicyclette légère pour homme, très beau cliapiet, 7 cases, doublé et verni à neuf, cheneaux pour l'urine, long. 2 m. 20, prof. 0 m. 70, haut 1 m. 30, sur pieds. — S'adresser à M. Max Ruhlé, Avenir, Le Locle.

Monsieur Jean Girardin, Mademoiselle Hélène Simonin, à Saint-Imier, Monsieur Germain Girardin, à Lyon, Monsieur et Madame Jean Girardin-Spahr, Mademoiselle Alexine Girardin, à Sissach, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher fils, frère, neveu, cousin et parent,

## Monsieur Marcel GIRARDIN

que Dieu a rappelé à Lui, lundi, à 7 heures 40 du soir, à l'âge de 20 ans, après une longue et pénible maladie, munis des Sacraments de l'Eglise.

La Chaux-de-Fonds, le 28 mars 1916. L'enterrement, SANS SUITE, aura lieu jeudi 30 courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: Rue des Sorbiers 21. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 9790

## La Cordonnerie E. Sauser

rue du Puits 5 livre bon marché, vite et bien. Essayez! 9788

## Apprenti cordonnier.

On demande un apprenti cordonnier. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 19, chez M. Prunin. H21019C 9785

## Jeune fille

Avec rétribution immédiate on apprendrait une partie d'horlogerie à jeune fille: Nickelage. — S'adresser Parc 41. 9786

## Tailleuses.

On demande une apprentie tailleuses. — S'adresser rue du Temple-Allemand 51, au rez-de-chaussée. 9778

## Chambre

Pour fin mars à remettre une chambre meublée à monsieur ou demoiselle de toute moralité et travaillant dehors. — S'adr. Balance 4, au 3<sup>me</sup> à droite. 9781

## Chambre.

A louer une belle chambre meublée, au soleil, à personne tranquille. — S'adresser rue du 1<sup>er</sup> Mars 12b, au 3<sup>me</sup> étage. 9737

## Chambre.

A louer une belle chambre meublée à personne travaillant dehors. — S'adresser rue du Puits 3, au 2<sup>me</sup> étage. 9775

## On demande à acheter un jeune

canari mâle, bon chanteur. — Offres sous chiffres E. 9699 C. au bureau de la Sentinelle.

## Lapins.

A vendre 20 lapins hollandais, genre français, pure race et de tout âge. — S'adresser rue des Bassets 62a, rez-de-chaussée. 9730

## A vendre un potager avec

lote, genre français, prix 15 fr.; un tour à tourner, ainsi que quelques outils d'horlogers, état de neuf. Prix modérés. — S'adresser Rue Neuve 22, St-Imier. 9765

## Ouvriers! Abonnez-vous à

LA SENTINELLE.

## Etat-civil de Neuchâtel

Naissances. — 21. Adolf-Konrad, à Adolf-Wilhelm-Heinrich Brings, buffetier, à Peseux, et à Maria-Theresia née Wartmann. — Pierre-Auguste, à Benjamin Montandon, directeur d'agence, et à Hélène née Matile. — Gérard-Paul, à Jean-Paul Benkert, fonctionnaire postal, et à Alice-Emma née Virchaux. — Blanche-Hélène, à Ami-Jean-Jaques Lambercier, faiseur de ressorts, à Peseux, et à Marie-Léa née Regis. — Susanne-Berthe-Désirée, à Jean-Charles-Edouard Adam, chauffeur C. F. P., et à Alice née Nicolet. — 22. Nelly-Emma, à Gustave Imer, pêcheur, à Auvornier, et à Mathilde-Emma Egg née Kohler. — Lucien-Emile, à Charles Jenneret, employé électricien, et à Jeanne-Marguerite née Erb. — David, à Gottfried Anker, vigneron, à Bôle, et à Rosa née Flückiger.

## Etat-civil de La Chaux-de-Fonds

Du 27 mars 1916

Naissances. — Jacot-Guillarmod, Marthe, fille de Ernest-René, notaire, et de Marguerite née Brandt, Neuchâtoise et Bernoise. — Roulet, Odette-Eglantine, fille de Louis-Henri, mécanicien, et de Jeanne-Eglantine née Evard, Neuchâtoise. — Pavid, Marguerite-Madeleine, fille de Louis-Alphonse, doreur, et de Jeanne-Susanne née Pavid, Valdoise. — Triplet, René-Louis, fils de Julien-Ernest, boîtier, et de Anna-Emma née Joly, Neuchâtoise. — Hertig, Camille-Carlo, fils de Camille-René, peintre en bâtiments, et de Rose-Angèle née Affolter, Bernoise. — Schneeberger, Jean-Pierre, fils de Edouard, stéréotypiste, et de Elisa née Appiano, Bernoise. — Prétot, Germaine-Bertha, fille de Paul-Alfred, soudeur d'assortiments, et de Bertha-Jeanne née Ege, Bernoise.

Promesses de mariage. — Graber, Henri-Edouard, gainier, Bernoise, et Ducommun-dit-Boudry, Jenny, horlogère, Neuchâtoise et Bernoise.

Mariage civil. — Matthey-de-Endroit, Paul-Louis, horloger, Neuchâtoise, et Vollmar, Josephine, cuisinière, Alsacienne.

Décès. — 2411. Chochard née Annen, Marie-Louise, veuve de Auguste, Bernoise, née le 11 juin 1824. — 2412. Studzinski, Marguerite-Ida, fille de Paul et de Ida-Mathilde née Iseli, Neuchâtoise, née le 21 mai 1900. — 2413. Zeltner, Pierre-Joseph, veuf de Joséphine-Adèle née Cuttat, Soleurois, né le 19 mai 1842. — 2414. Kestelyn, Jeannus-Maria-Francisus-Gérard, fils de Alfred-Gislenus et de Jeanne-Henriette-Virginie-Marie Van Acker, Belge, né le 14 octobre 1913.

## Inhumations

Mardi 28 mars 1916, à 1 heure:

Mme Chochard-Annen, Marie-Louise, 91 ans 9 1/2 mois, rue Jaquet-Droz 31; sans suite.

Mlle Studzinski, Marguerite, 15 ans 10 mois, rue Jaquet-Droz 18; sans suite.